

NEWSLETTER MAI 2023

MANIFESTATIONS :



- **30 avril – 1^{er} mai 2023** : L'association USSV Solignac – Le Vigen organise un tournoi de football au stade de Solignac. Buvette et restauration sur place. [\(plus d'information en PJ\)](#).
- **6 mai 2023** : Spectacles festifs à Solignac. Le monde klezmer et théâtral. Entrée libre, tout public à 18h00. [\(plus d'information en PJ\)](#).



INFOS :

COLLECTE DES DÉCHÊTS :

À partir du 1er juin 2023, l'inversion des fréquences de collecte sera mise en place.

Concrètement les bacs de tri (bacs bleus à couvercle jaune) seront collectés toutes les semaines et les bacs ordures ménagères (bacs verts) seront collectés tous les 15 jours.

Ces nouveaux calendriers de collecte seront distribués dans les boîtes aux lettres entre le 24 et le 28 avril. [\(plus d'information en PJ\)](#).

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 :

À l'occasion de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, Monsieur le Maire déposera une gerbe de fleurs au monument aux morts **le lundi 8 mai 2023 à 11h30 sur la place Georges Dubreuil à Solignac.**

Il vous invite à participer à cette cérémonie et à vous joindre au cortège qui se formera à la mairie à 11h20.

En raison de la cérémonie du 8 mai 2023, le stationnement sera interdit sur la travée devant le monument aux morts du dimanche 7 mai 2023 à 18h00 au lundi 8 mai 2023 à 13h30 [\(arrêté en PJ\)](#).

INSCRIPTION SCOLAIRE :

Les inscriptions scolaires pour la rentrée des classes 2023 / 2024 sont ouvertes.
Vous trouverez en pièce jointe le formulaire d'inscription.
Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour tous renseignements complémentaires.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX :

À l'occasion du pont de l'ascension et du lundi de Pentecôte, les services municipaux seront fermés le vendredi 19 mai 2023, ainsi que le lundi 29 mai 2023.

C'ÉTAIT LE MOIS DERNIER À SOLIGNAC

Le 1^{er} avril 2023, un pot d'accueil pour les nouveaux habitants de Solignac a été organisé :



Pour rester informés, nous invitons les habitants de Solignac à consulter notre site internet, notre page Facebook et Intramuros.

Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à newsletter@solignac.fr (même lien pour vous désabonner)